

LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS SCIENTIFIQUES A L'ECOUTE ET A L'EPREUVE DES COMMANDES INSTITUTIONNELLES : VERS UNE EPISTEMOLOGIE DE LA RECHERCHE EN REPONSE A UNE COMMANDE

*Patricia CHAMPY-REMOUSSEWARD,
professeure des universités en sciences de l'éducation, Université de Lille 3,
membre de l'équipe Profesor du laboratoire Centre Interuniversitaire
de Recherche en Education de Lille (Cirel-EA 4354)*

RESUME

L'activité scientifique qui s'effectue dans une situation de réponse à une commande de recherche place les chercheurs et les commanditaires dans des positions particulières qui suscitent et concentrent certaines questions relatives à la construction des connaissances scientifiques : celles de l'indépendance du chercheur, de la rigueur scientifique, de l'utilité et des usages des savoirs issus de la recherche également. A l'heure actuelle, les équipes de recherches sont de plus en plus appelées à rechercher des commandes et partenariats de recherche pour rendre possible le travail scientifique. Il s'avère donc important de réfléchir aux conditions de conduite des recherches commanditées, à leur épistémologie propre, à leurs répercussions sur les savoirs produits et aux conditions de leur production, dans la mesure où elles constituent une part importante du travail scientifique, un enjeu de son devenir et de sa fonction sociale. Cet article s'appuie sur plusieurs recherches que l'auteur a dirigées et effectuées et qui ont été menées, selon des modalités variées, en relation avec une commande institutionnelle. Le retour sur ces expériences permet d'analyser en quoi la réponse aux commandes fragilise ou permet l'indépendance de la recherche, comment on peut, dans ces contextes, garantir la rigueur scientifique et la construction des savoirs nouveaux, et comment s'y pose la question de l'implication des scientifiques. Les exemples choisis se situent dans le champ de la recherche sur la relation entre travail et formation qui représente un ensemble d'objets importants pour la recherche en formation d'adultes.

MOTS-CLES

Demande / commande / attente / distanciation / implication / rigueur / interface

■ En sciences humaines et sociales, les objets de recherche sont toujours dans une certaine mesure en lien avec des questions formulées avec plus ou moins d'acuité et de retentissement dans la vie courante. Ces questions souvent manifestées par des constats de problèmes à résoudre (le chômage, l'échec scolaire, la violence, les inégalités d'accès à la formation...) font, dans un certain nombre de cas, l'objet de demandes institutionnelles adressées de manière formelle aux milieux scientifiques qu'on nomme communément commandes de recherche. L'activité scientifique qui s'effectue dans une situation de réponse à une commande de recherche présente des caractéristiques spécifiques, et place les chercheurs et les commanditaires dans des positions particulières qui comportent leurs avantages et leurs inconvénients. Dans tous les cas, les recherches commanditées suscitent et concentrent certaines questions relatives à la construction des connaissances scientifiques : celle de l'indépendance du chercheur, celle de la rigueur scientifique, celle de l'utilité et des usages des savoirs issus de la recherche également.

A l'heure actuelle, en France, les financements publics de la recherche sont moins importants et les équipes de recherches sont de plus en plus appelées à rechercher des commandes et partenariats de recherche pour rendre possible le travail scientifique et trouver des moyens pour le mener à bien. Dans le même temps, les principaux programmes de financement publics de la recherche (programmes européens, recherches financées par l'ANR, etc.) exigent que les travaux soient conduits en partenariat avec des institutions et qu'ils puissent manifester leur utilité. Le financement des études doctorales s'inscrit dans la même logique, avec le développement des contrats Cifre en Sciences Humaines et Sociales ou d'autres modes de financement (contrats doctoraux co-financés par les régions) qui impliquent des situations de recherches commanditées ou orientées par des soutiens financiers. S'ajoutent à ce tableau les caractéristiques des chercheurs en Sciences de l'Éducation, qui, souvent issus des secteurs professionnels autres que le secteur universitaire ou même encore en exercice dans ceux-ci, en ce qui concerne les doctorants (Leclercq, 2008 ; Champy-Remoussenard, 2010), qui sont susceptibles d'être des relais privilégiés des attentes des institutions concernées par l'éducation et la formation. Il s'avère donc de plus en plus important de réfléchir aux conditions de conduite des recherches commanditées, à leur épistémologie propre et à leurs répercussions sur les savoirs produits et aux conditions de leur production, dans la mesure où elles constituent une part importante du travail scientifique, un enjeu de son devenir et de sa fonction sociale.

Dans cet article, nous nous appuyerons sur plusieurs recherches que nous avons dirigées et effectuées et qui ont été menées, selon des modalités variées, en relation avec une commande. Le retour sur ces expériences permet d'analyser en quoi la

réponse aux commandes fragilise ou permet l'indépendance de la recherche, comment on peut y garantir la rigueur scientifique et la construction des savoirs nouveaux, et comment s'y pose la question de l'implication des scientifiques. Les exemples choisis se situent dans le champ de la recherche sur la relation entre travail et formation qui représente un ensemble d'objets importants dans la recherche en formation d'adultes. Ils sont aussi des exemples de recherche en Sciences de l'Education et reflètent la nature de la relation aux champs de pratiques professionnels et à leurs attentes pour cette discipline.

DES ATTENTES IMPLICITES ET INFORMELLES AUX DEMANDES ET A LA COMMANDE DE RECHERCHE

La situation de réponse à une commande s'inscrit dans un rapport global de la recherche aux attentes à son égard. Une typologie en trois formes d'expression des besoins, les attentes, les demandes, les commandes (Champy-Remoussenard, 2010), nous paraît apte à rendre compte de cette relation.

Les *attentes* existent nécessairement même si elles ne sont pas toujours formulées comme telles et ne sont pas toujours perçues par les chercheurs. La communauté scientifique doit donc entendre et tenir compte d'attentes latentes et peu explicites qui exercent une influence difficile à cerner sur le choix et la construction de leurs objets. Les *demandes* sont des attentes traduites en demandes explicites : "*on aurait besoin d'en savoir plus sur, de mieux comprendre cela...*". Elles s'expriment directement ou indirectement *via* les médias par exemple et sont autant de suggestions faites aux équipes de chercheur quant à l'orientation de leurs travaux. Les *commandes* enfin sont des demandes formalisées, institutionnalisées, contractualisées. Elles se traduisent par des appels d'offre, des contrats de recherche : elles émanent d'institutions qui construisent une relation contractualisée avec les équipes de chercheurs sur tel ou tel objectif de production de connaissance. La commande est l'expression la plus formalisée d'un besoin à l'égard de la recherche.

Le besoin constitue l'arrière-plan diffus de la recherche. Toutes les strates de son expression sont à prendre en compte pour construire la pratique de recherche. La réponse à une commande est cependant une situation spécifique qui entraîne, on le verra, un risque accru de dépendance ou d'assujettissement du chercheur. Le besoin est aussi ce qui justifie les questions désignées de "vives" dans le secteur de la recherche. Ce sont en fait les questions qui rencontrent et font retentir les attentes, demandes, commandes qui vont en partie dessiner les objets de recherche. Pour sa part, le lien entre partenariat et commande est complexe. Il existe des partenariats sans

commande, comme ceux qui caractérise la convention Cerpet¹/IGEN²/Université Lille 3 pour la recherche sur les stages longs des enseignants en entreprise (Champy-Remoussenard et Deville, 2012) ou la relation avec la DRTEFP³ Lorraine pour la recherche sur les emplois-jeunes (Champy-Remoussenard et Meyer, 2004).

LES ENJEUX DE L'ANALYSE DE LA COMMANDE

La commande est l'expression d'un besoin, d'une résistance, d'une limite rencontrée, bien souvent d'une interrogation pour l'avenir ou d'un besoin de revenir sur le passé dans le cas des recherches à visée historique. Elle pose une question du point de vue du commanditaire qui s'y trouve confronté. Le commanditaire est rarement une personne mais le plus souvent une entité complexe. La commande émane souvent d'une structure dans une institution comme nous le verrons pour plusieurs des recherches analysées (Descot⁴ A5 pour le Ministère de l'Education Nationale (MEN), Direction du personnel pour le Ministère de l'Equipement, Cerpet pour l'Inspection Générale et le MEN, etc.) qui fait en quelque sorte s'exprimer une attente plus polyphonique émanant des acteurs de l'institution. La demande formulée par le commanditaire est donc souvent bien plus complexe et moins univoque que le document écrit qui la formalise. Elle comporte des dimensions implicites et explicites.

Dans un certain nombre de cas, la formalisation de la commande est issue d'un processus de dialogue entre chercheurs et commanditaires qui, ensemble, aboutissent au document formalisant le partenariat. C'est ici que la notion de partenariat peut véritablement être utilisée pour qualifier le travail scientifique en question. C'est une sorte de compromis quant aux questions posées qui sort de cet échange. Et les chercheurs sont donc les accompagnateurs voire les maïeuticiens de l'expression du besoin. Un jeu complexe caractérise donc ce processus de co-élaboration de la commande qui repose sur la prise en compte des intérêts des partenaires à engager le travail.

En ce qui concerne le partenariat en cours entre le rectorat de Lille et le Cirel à propos de l'Education à l'esprit d'entreprendre, plusieurs réunions ont donné lieu à un dialogue entre les différents partenaires du projet FSE (Fonds Social Européen) en cours de montage, avant que la proposition de recherche des chercheurs du Cirel soit stabilisée. Ces réunions ont été l'occasion d'un dialogue basé sur des questionnements et clarifications mutuelles entre les différents

¹ Centre d'Etudes et de Recherches des Professeurs de l'Enseignement Technique.

² Inspection Générale de l'Education Nationale.

³ Direction Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

⁴ Direction des Enseignements Scolaires.

partenaires. Si cet échange a porté sur les conditions et limites de l'enquête qui va être conduite dans l'académie autour de dispositifs et d'événements tels que les montages de mini entreprises par les lycéens, il a aussi donné lieu à des discussions sur les modalités de diffusion de la recherche. Lors de ce type d'échanges, les scientifiques ont été conduits à expliciter les exigences de publication dans des revues à comité de lecture qui sont les leurs et qui étaient peu connues par leurs partenaires du rectorat, voire complètement méconnues par le partenaire Medef (Mouvement des Entreprises de France). Le dialogue de co-élaboration est donc ici également l'occasion pour les scientifiques et leurs partenaires de s'informer sur leurs pratiques mutuelles.

Ce qui spécifie une commande c'est qu'elle contractualise la relation et le processus de production des travaux : au niveau du temps, des conditions, des moyens, des droits et obligations. Un contrat de recherche définit une durée et des modalités de relation entre les chercheurs et les commanditaires. Une commande implique la plupart du temps un financement qui suppose une restitution en temps et en heure du produit de la recherche. La recherche est donc un produit et/ou un service pour lequel une rémunération est prévue. Une commande implique aussi parfois des conditions potentiellement restrictives de diffusion de la recherche, parfois des phases de restitutions intermédiaires, en cours de travaux qui peuvent conduire à reconfigurer, l'objet et/ou sa méthode d'analyse au fur et à mesure de l'avancée du travail scientifique.

Pour exemple, lors de la recherche commanditée par le Ministère de l'Equipement (Champy-Remoussenard, 1994), une pré-étude a, au début de la recherche, permis de choisir un objet entre tous ceux que le commanditaire proposait (l'analyse des activités d'urbanisme, celles des activités d'entretien de la route, celles du travail d'entretien des ouvrages d'arts). La pré-enquête a permis de faire fonctionner un système de critères co-élaborés par le chercheur et les professionnels et qui a abouti à choisir de travailler sur les activités d'entretien de la route. A l'issue de cette première étape, un groupe de pilotage, a été constitué réunissant des représentants de l'institution commanditaire et de l'équipe de recherche, avec des réunions régulières associées à la remise de rapports d'étapes par les chercheurs. Ici une aide a donc été apportée au commanditaire pour qu'il priorise une des questions "vives" qui se posait à lui. Dans les restitutions intermédiaires s'est effectué un travail de reformulation, de traduction qui a préparé le commanditaire à sa compréhension des résultats finaux, mais qui a mis aussi le chercheur dans la difficile nécessité de fournir à plusieurs reprises des résultats intermédiaires. Lors de la recherche commanditée par le MEN (Champy-Remoussenard et Meyer, 2004), des échanges ont eu lieu, avant formalisation définitive de la commande, entre les chercheurs et les partenaires qui se trouvaient eux-mêmes dotés de certaines des caractéristiques et des compétences du chercheur⁵. Il s'agissait, dans ce cas, de tenir compte des résultats du programme de recherche qui avait été conduit en Lorraine autour du dispositif emplois-jeunes

⁵ Les deux personnes qui avaient fonction d'interface entre l'institution et les chercheurs étaient elles-mêmes docteurs et avaient conduit des travaux scientifiques dans un organisme public d'étude et de recherche.

tout en intégrant les questions propres au commanditaire et qui débouchait sur une étude complémentaires aux précédentes menées. En cours de recherche, il s'avéra donc légitime pour les commanditaires de proposer des infléchissements voire des corrections à la démarche suivie, dans certains cas à interpeller les chercheurs quant à leurs choix (y compris méthodologiques et épistémologiques) et à rappeler fermement l'objectif de production de connaissance poursuivi. Nos interlocuteurs avaient dans ce cas aussi pour fonction de rappeler la mission du commanditaire (élaborer les référentiels des diplômes techniques et professionnels de ce service de l'Education Nationale, les actualiser et en concevoir de nouveaux si besoin) ainsi que leur préoccupation quant aux liens entre compétences et certification des activités de services et de relation à la personne.

La commande constitue également une première formulation de l'objet de la recherche. Notre expérience nous a montré que l'expression première d'une commande est continuellement à analyser, à déconstruire et à reconstruire. Cela est nécessaire et utile autant pour le travail scientifique que pour le commanditaire et l'intérêt qu'il a à contribuer à faire produire des savoirs nouveaux. De plus, cette expression varie au cours de la recherche. Elle doit donc être continuellement surveillée comme indice de l'évolution des rapports entre commanditaires et chercheurs et comme signe avant coureur des retombées de la recherche. L'analyse de la commande (Champy-Remoussenard, 1995) nous semble donc constituer un passage obligé afin de préserver l'indépendance et la rigueur de la construction des savoirs scientifiques et d'éviter le risque de prise en compte littérale des commandes et donc des points de vue et opinions des acteurs des champs professionnels concernés. La commande constitue l'information première de la recherche, la première hypothèse, la première réflexion suggérée, proposée au chercheur. Le point de vue de la commande est un des points de vue sur la réalité étudiée, donc l'une des données du problème posé.

Mais le chercheur en situation de réponse à une commande reste aussi soumis aux contraintes et attentes du milieu scientifique. Par conséquent il est confronté à un double système de contrainte et quasiment amené à concilier les deux commandes. En ce sens, la recherche idéale serait celle qui aboutirait à une double pertinence, dans son utilisation "sociale" et dans son utilisation scientifique. Ce double système d'attente nous a conduit à analyser l'évolution de la commande et le processus d'ajustement mutuel entre chercheurs et commanditaires autour d'elle et amenés à distinguer au moins quatre facettes de la commande (Champy-Remoussenard, 1994) qui traduisent les objectifs potentiellement implicites qui lui sont associés.

LA COMMANDE DE NORMALISATION

Alors que les investigations font apparaître la diversité des facettes d'un objet, la commande peut avoir pour objectif d'uniformiser les pratiques, en évacuant l'anormal, le marginal, l'atypique. La recherche peut alors être l'instrument d'une

normalisation scientifiquement cautionnée. C'est la logique de mise en évidence des "bonnes pratiques" notamment. Or une recherche a pour but de produire de la connaissance sur le réel et non de définir les formes qu'il doit prendre. L'exercice des sciences sociales ne doit pas, de notre point de vue, s'exercer dans le sens d'une normalisation mais dans celui d'une plus grande compréhension des phénomènes sociaux. Il appartient au seul commanditaire de jouer son éventuel rôle de "normalisateur" une fois qu'il se sera emparé des résultats de la recherche.

LA COMMANDE DE SIMPLIFICATION

Alors que la recherche entend mettre à jour la complexité, la diversité, la variabilité du social, le commanditaire fait état le plus souvent d'un besoin de certitude. Il est rarement en attente de doutes et d'interrogation mais plutôt de réponses précises et rassurantes. Il est en quête de nouveaux repères. Il n'attend pas que la réalité se complexifie mais se simplifie. La commande répertorie des questions auxquelles il convient de répondre, des incertitudes qu'il faudrait dissiper. Mais la mise en évidence de la complexité associée au point de vue scientifique met bien souvent l'accent sur de la contradiction, de la divergence, là où le commanditaire n'a pas envie de le voir (Marquart, 1973).

LA COMMANDE D'INTERPELLATION

L'étude des rôles respectifs de la recherche et de la revendication dans la connaissance des besoins sociaux et la détermination de la politique sociale montre qu'il est infiniment rare qu'une institution, un groupe ou une société soient prêts à remettre en question ce qui va de soi. C'est pourtant souvent un des présupposés des commandes en Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) que de convoquer l'approche scientifique pour remettre quelque chose en cause. Mais de quel degré et de quel niveau de remise en cause s'agit-il ? Les résultats de la recherche peuvent dépasser les remises en cause imaginées au départ par le commanditaire ou relativiser les perspectives de mise en cause des pratiques pré-supposées. La capacité que le commanditaire a d'accueillir les remises en cause, et de se voir interpellé dans ses fonctionnements est variable. C'est bien sûr un des risques de la relation entre commanditaire et chercheur.

LA COMMANDE DE LEGITIMITE SCIENTIFIQUE

Le commanditaire fait appel à une expertise spécifique qu'il ne peut produire lui-même, celle de la recherche. Celle-ci est convoquée pour donner à un certain nombre de projets, de positions, de décisions une caution considérée par certains comme quasi absolue parce qu'elle est celle de la Science, une science alors considérée comme

infaillible, source de preuve, de certitude et de précision. La problématique de la caution est celle d'une assurance, d'un renforcement attendu d'une position pas nécessairement facile à tenir et à défendre pour l'organisation commanditaire.

Dans le cas de la recherche qui débute sur l'éducation à l'entrepreneuriat⁶, les partenaires du rectorat qui nous a sollicités dans le cadre d'un projet FSE ont exprimé tout à fait explicitement cette attente de caution dès la première rencontre visant à monter le dossier. Des pratiques existent qu'il s'agit de légitimer, de cautionner afin de marquer clairement le statut de "Rectorat pilote" sur ce dossier. Le terme caution a été, dans ce cas, utilisé de façon tout à fait explicite.

Ce type d'attente n'est, selon nous, une entrave à la production de connaissances nouvelles, que si elle n'est pas analysée et prise en compte comme une variable de la recherche par les scientifiques. Le besoin de caution signifie que l'institution ne peut parler en son nom pour en quelque sorte s'auto-légitimer et doit donc faire produire un discours par une autre institution (un "puisque c'est eux qui le disent"). La légitimité n'est pas suffisante sans le recours aux chercheurs. On pourrait quelquefois dire que le champ scientifique vient au secours de l'institution commanditaire. Mais les résultats peuvent, au contraire, contrarier le processus de légitimation attendu. Il revient alors au commanditaire de choisir ce qu'il fera de ces résultats indésirables.

Traversée par ces quatre facettes de la commande, parmi d'autres qu'il faudrait encore répertorier, la production scientifique se trouve donc en porte-à-faux constant avec ceux qui l'ont commandée, suscitée. Cela ne signifie par qu'il y a contradiction fatale ou impossibilité de s'entendre, mais qu'il y a nécessairement un décalage, un désajustement, qu'il faut prendre en compte comme un paramètre incontournable de la situation de recherche, du fait des attentes différentes des deux parties.

LES CHERCHEURS EN SITUATION DE REPONSE A UNE COMMANDE ENTRE SUJETION ET INDEPENDANCE

Si l'on suit la position de Durkheim (1922/1992), la situation du scientifique est simple : il n'est pas impliqué dans la situation observée qui ne présente pas pour lui un intérêt pratique mais un intérêt cognitif. La situation observée n'est pas le théâtre de ses activités, mais l'objet de sa contemplation. Selon une approche phénoménologique, Schutz (1987) propose lui un tout autre postulat : les objets de pensées construits par le chercheur en sciences sociales afin de saisir la réalité sociale sont "des constructions de constructions faites par les acteurs de la scène sociale, dont

⁶ Projet Fonds Social Européen (FSE), déposé dans le cadre d'appel à projet FSE "compétitivité régionale et emploi".

le chercheur doit observer le comportement et l'expliquer selon les règles procédurales de sa science" (p. 79). Le débat dessiné par ces deux positions se redéfinit en fait en fonction des moments de l'histoire des sciences et des types de relations que les milieux de la recherche entretiennent avec les autres milieux susceptibles de jouer un rôle dans le choix des objets de recherche et l'usage des savoirs produit (institutionnels, professionnels,...). A l'époque actuelle, il nous semble qu'il se trouve posé avec une acuité particulière lorsqu'il y a commande de recherche. A notre sens, la commande de recherche dont nous avons montré qu'elle constitue un des matériaux de la recherche et qu'elle doit être analysée est l'une de ces constructions à partir desquelles se construisent les connaissances scientifiques.

Une des principales questions posées lorsqu'il y a commande est celle de la possibilité pour les scientifiques de conserver leur indépendance, ou autrement dit leur autonomie, leur libre arbitre dans l'exercice de leur expertise propre. L'indépendance est conditionnée par un processus de construction des savoirs qui puisse se distancier des savoirs de l'opinion, qui "pense mal" (Bachelard, 1934). Elle réside dans la possibilité de poser les questions autrement qu'elles se seraient trouvées posées par l'opinion et les allants de soi qui la caractérisent, de *remettre en questions*, ici au sens de redéfinir le questionnement, depuis un autre point de vue. Le chercheur est alors en capacité de se distancier de ce qu'on croit savoir et de produire une connaissance qui se distingue de la croyance et des discours de croyance (Marie, 2011), de l'opinion, des idéologies.

Or, la situation de réponse à une commande confronte, comme son nom l'indique, les chercheurs à un questionnement qui, au départ au moins, est formulé par le commanditaire, qui ne se positionne pas comme scientifique. Le commanditaire fait appel à un point de vue différent sur la réalité qui l'occupe et le préoccupe. En cela, il s'approche du point de vue du chercheur et s'intéresse à ce dernier. Là où leurs intentions divergent, c'est que le commanditaire ne convoque par la recherche de manière gratuite, dans une intention de pure connaissance. Bien au contraire, il a déjà en vue l'usage qu'il fera des savoirs. Il cherche à solutionner des problèmes, à prouver qu'il a raison et que ce qu'il met en œuvre est sérieux, réfléchi, légitime, utile. Il recherche toujours une forme de légitimité additionnelle en convoquant le chercheur, une assurance peut-être aussi quand il s'agit de décider et d'agir dans des contextes risqués ou incertains.

LES FORMES D'IMPLICATION PROPRES A LA RECHERCHE COMMANDITEE

La recherche commanditée peut entraîner des formes d'implication des chercheurs tout à fait particulières. Nous ferons ici l'hypothèse que le chercheur n'est pas nécessairement plus impliqué parce qu'il y a commande mais que certaines modalités

de recherche commanditée qui mettent les chercheurs en situation d'étroite familiarité avec le milieu commanditaire supposent un rapport à l'implication qui, comme le rapport à la commande, doit être analysé. Par ailleurs, l'implication des chercheurs qui répondent à une commande les rend potentiellement, plus que dans d'autres contextes, "suspects" de corruption, de malhonnêteté. Cela sans doute, parce qu'il y a rémunération directe⁷ du travail scientifique, et que le rapport mercantile induit la possibilité de se faire "acheter", sans doute aussi parce qu'il y a interaction avec un tiers qui peut exercer une influence.

D'après Bouvier (1989), l'implication du chercheur dans le milieu qu'il observe, peut le conduire à un processus de tribalisation. Dans le même ordre d'idées, pour Passeron et Bourdieu (1968, p. 35), "la familiarité avec l'univers social constitue pour le sociologue l'obstacle épistémique par excellence, parce qu'elle produit continûment des conceptions ou des systématisations fictives en même temps que les conditions de leur crédibilité". Il y a donc risque de neutralisation de la capacité de recherche, ce qui équivaut à dire que le chercheur peut se trouver, s'il n'y prend garde, détourné de son rôle propre. Nous avons fait l'expérience du risque de tribalisation à l'occasion de la recherche portant sur les métiers de l'entretien routier.

Nous allons ici nous attarder sur deux exemples qui nous ont confronté, lors de notre recherche doctorale, à un risque de tribalisation liées à la nature du contrat passé avec le commanditaire quant aux conditions de réalisation de la recherche (Champy-Remoussenard, 1994).

La voiture orange

Les activités liées à l'entretien du réseau routier ont longtemps été centrales au Ministère de l'Équipement. Les véhicules de services attribués aux agents leur permettaient de circuler sur le réseau. La plupart des cadres, disposaient, au moment de notre enquête, d'une de ces voitures de fonction. La couleur orange de ces véhicules a longtemps été le signe distinctif des professionnels de ce secteur d'activité et c'était encore le cas pour le personnel des subdivisions dans les années 1990. J'ai constaté, au bout d'un certain temps, qu'un réflexe nouveau caractérisait mon propre comportement sur la route. Dès que j'apercevais un de ces véhicules, je me surprénais à tenter d'identifier son conducteur et à chercher à savoir s'il ne faisait pas partie de "mes" interviewés. Lorsque les véhicules étaient en stationnement, ils n'attiraient pas moins mon attention. Je me demandais à qui appartenait la demeure devant laquelle il stationnait. La cylindrée du véhicule donnait, comme je l'avais découvert, une indication sur le grade de son conducteur. Il n'était donc pas complètement impossible de deviner qui habitait

⁷ Car il ne faut pas oublier qu'il y a toujours rémunération du travail scientifique mais que dans le cas des financements publics, elle est plus indirecte et plus globalisée. Actuellement, le développement des travaux en réponse à des commandes ou à des appels d'offre dans le cadre de programmes rend la rémunération bien plus directe.

là. Le type de montage financier qui accompagnait la recherche m'interdisait l'utilisation d'une voiture de service. Qu'en aurait-il été de ce réflexe, si, dans le cas contraire, les conducteurs s'étaient mis à me saluer d'un signe de la main, comme ils ont coutume de le faire lorsqu'ils rencontrent l'occupant d'une autre voiture orange ? On peut considérer qu'une telle situation permet un accès privilégié à la culture du milieu professionnel, ou qu'elle est le signe d'une tribalisation croissante et risquée... Le choix de la bonne posture n'est donc pas simple.

L'adhésion à l'association

Au sein du Ministère de l'Équipement, une association jouait le rôle de comité d'entreprise. Elle gérait diverses possibilités d'accès aux activités de loisirs et contribuait à renforcer la cohérence du milieu professionnel en organisant des manifestations collectives. J'ai, sur proposition de son responsable, adhéré la première année pour pouvoir bénéficier de tarifs avantageux, (achat de livres, cinéma, etc.). Cet événement m'est au départ apparu sans importance et sans implication sur la démarche de recherche. Plus tard l'ancien président régional de l'association (qui se trouvait être l'un de mes interviewés lors de la phase de pré-enquête) m'a laissé entendre que mon adhésion pouvait en fait devenir très utile pour recueillir des informations. Les manifestations collectives organisées par l'association fonctionnaient en effet sur la base de règles différentes de celles qui avaient cours dans les services où s'effectuait le travail des agents. Les cloisonnements liés à l'organisation en grades et corps semblaient atténués, d'autres modes de communication semblaient envisageables. Il serait alors plus aisé pour moi d'accéder à certaines personnes et certains discours. Cependant cette adhésion me mettait en position de bénéficier du même système d'avantages que les acteurs de l'institution par rapport à laquelle je m'efforçais d'être en mesure de prendre de la distance. Et, de plus, à bien y regarder mon adhésion n'était pas institutionnellement possible. Ma présence dans les locaux de l'organisation et inscrite dans l'organigramme a induit une confusion quant à mon statut et explique qu'une telle proposition m'avait été faite. Le partenariat associé à la commande faisait en réalité de moi une universitaire accueillie dans cette organisation. La deuxième année, je n'ai pas renouvelé mon adhésion, choisissant de rompre avec un mode d'implication qui pouvait entrer en contradiction avec le dispositif partenarial formalisé, tout en étant consciente des possibilités d'investigation dont je me privais.

Si on suit Bouvier (1989), la distanciation entre l'objet d'analyse et l'observateur procéderait de l'hétérogénéité des univers de référence. Partager des signes de reconnaissance peut, à terme, conduire le chercheur à changer d'univers de référence. L'immersion prolongée risque de substituer un univers de référence à un autre. Schutz (1987) parle d'idéalisation de la réciprocité pour caractériser ces risques encourus par le chercheur : "Le participant à un modèle d'interaction, guidé par l'idéalisation de la réciprocité des motifs, considère ses propres motifs comme imbriqués dans ceux de ses partenaires, alors que seuls les fragments manifestes des actions de l'acteur sont accessibles à l'observateur" (cité par Berthelot, 2000).

LA QUETE DU REGARD EXTERIEUR ET LA DISTANCIATION

Un des positions fréquemment affichées et des besoins fréquemment exprimés par les commanditaires de recherche se traduit par la demande d'un "regard extérieur" à porter sur des questions sans réponses satisfaisantes (Marquart, 1973). Après l'analyse de la commande, de sa formulation initiale et de ses reformulations, l'analyse de l'implication constitue une étape nécessaire du processus de construction des savoirs propre à la recherche commanditée. Lourau (1993, 106-107) défend le recours à l'analyse des implications comme étape obligée de toute recherche, seul moyen selon lui de "donner un contenu réel, cognitif, à l'exigence souvent incantatoire de distanciation" et occasion d'analyse de "ces systèmes de références implicites (phénomènes affectifs, préjugés, pré-notions)" dont il rappelle que Bachelard (1934) les considérait comme les conditions psychologiques d'une nouvelle recherche". Or, n'est ce pas justement dans le cas de situations de recherche en réponse à une commande qu'il faut, contre toute attente, être le plus attentif à l'analyse de l'implication parce que l'extériorité supposée de l'objet proposé par d'autres pourrait nous aveugler quant aux effets de notre progressive inclusion dans le dit objet ?

Nous avons appris à nous défier des situations apparemment garantes d'objectivité et de dépendance et à ne pas écarter des situations de recueil de données qui apparaissent comme risquées du point de vue de la gestion de l'implication. Si, selon Lourau (1993), les meilleurs dispositifs de recueil de données seraient le bistro et le resto, la situation qui suit manifeste les difficultés liées au recours à ce type de situations dans l'enquête.

Partager un repas sur les interviewés

La situation suivante m'a conduit à m'interroger sur le caractère plus ou moins impliquant de mes stratégies de collecte d'information. L'un des responsables du centre de formation qui hébergeait au Ministère de l'Équipement mes activités doctorales m'avait accompagnée lors d'un entretien collectif avec des agents d'exploitation. Il questionna l'un des propos que je tins et qui traduisait, à l'issue de l'entretien, mon regret de ne pas avoir pu rester prendre un repas à la bonne franquette avec les ouvriers. Il se demanda et me demanda s'il s'agissait là de conditions légitimes de collecte d'information. Une telle démarche pouvait-elle menacer la nécessaire capacité de prise de distance du chercheur ? L'interrogation portait sur la rigueur de ma démarche d'investigation. Fallait-il quitter les lieux après l'entretien ou demeurer deux heures de plus, sans magnétophone, sans canevas d'entretien, le masque de chercheur retiré, pour accéder de plus près à cette dimension de la quotidienneté du travail, dont j'avais perçu, de plus en plus fortement au fil du temps, qu'elle constituait la meilleure voie vers la production de savoirs sur le travail réel ?

La question n'est finalement pas ici la dose d'implication mais la capacité du chercheur à s'occuper sans cesse à la doser. Ce qui est intéressant dans cet exemple, c'est le débat qui s'instaure et qui s'avère de nature épistémo-méthodologique entre le

chercheur et le représentant de l'organisation commanditaire. Il est sans doute trop rarement débattu de ce sujet et il serait souhaitable de le susciter plus souvent afin de construire un dialogue adapté aux recherches commanditées entre les scientifiques et leurs partenaires.

Reste à démasquer les fausses implications et les vraies distanciations. Partager le repas de ses interviewés n'implique pas nécessairement une moindre distanciation pour le chercheur tout en constituant une implication indéniable dans le quotidien des acteurs. Manipuler les outils de recueil dit quantitatif de l'information ne garantit en rien l'absence d'implication et la prise de distance. On pourrait même dire que l'implication dans la vie quotidienne des acteurs pose nécessairement au chercheur la question de son mode d'implication alors que l'enquête quantitative peut être un prétexte pour "oublier" ce type de questionnement. Il n'est donc pas toujours aisé de déterminer à quel moment le chercheur est impliqué et à quel moment il ne l'est pas, pas plus que d'identifier les effets réels de ses divers modes d'implication.

LES SUGGESTIONS DES PARTENAIRES DANS LE CAS DES RECHERCHES COMMANDITEES

Doit-on considérer les suggestions des commanditaires et partenaires comme un obstacle au cours normal de la production scientifique ou au contraire comme une chance ? Nous avons vu qu'une influence réciproque s'exerce entre commanditaires et chercheurs et marque la nature des échanges entre partenaires à un point tel que le partenaire peut devenir presque naturellement un co-concepteur de la recherche.

Dans le cas de la recherche sur les emplois-jeunes, deux exemples montrent comment des suggestions du commanditaire peuvent orienter le déroulement de la recherche et son objet même. La commande de la Desco A5 a orienté les travaux et l'analyse de travaux déjà réalisés vers deux questions que les chercheurs n'auraient pas, en l'absence de cette commande, abordé de façon aussi directe. Tout d'abord le commanditaire expert en élaboration des référentiels de l'enseignement technique et professionnel a introduit la difficile question de la production de référentiels métiers et de formation dans le cas de métiers émergents fortement marqués, comme nous l'avons analysé, par la pluriactivité et par conséquent "à cheval" sur plusieurs domaines professionnels et plusieurs métiers. Le commanditaire a également insisté sur la question des compétences relationnelles et de leur statut dans les processus de certification/formation. Cet axe d'analyse n'était pas absent de nos travaux déjà réalisés sur les emplois-jeunes mais la question de la prise en compte des compétences relationnelles dans les référentiels n'avait pas été soulevée frontalement. Cette "commande suggestive" du commanditaire a en partie orienté l'analyse des processus de transfert de compétences : nous nous sommes particulièrement intéressés au transfert des compétences relationnelles de secteurs d'activités vers d'autres très différents (de la médiation sociale au conseil en secteur bancaire par exemple).

Par contre, dans la première phase du programme de recherche sur les emplois-jeunes, le financement indirect de la Région Lorraine n'avait pas donné lieu à une commande et ce sont des attentes plus diffuses exprimées par nos différents partenaires (la DRTEFP lorraine notamment) qui ont été entendues et interrogées par le collectif de chercheurs. Par exemple, l'insistance de nos partenaires du service public de l'emploi à user du vocabulaire de la professionnalisation a incité le collectif de chercheurs pluridisciplinaire à clarifier les significations du vocable "professionnalisation" du point de vue du droit du travail, des sciences de l'éducation, de la sociologie.

Il ne faut pas oublier, à un autre niveau, les suggestions produites par les institutions internationales qui diffusent une idéologie dominante, des thèmes qui s'imposent avec une pseudo évidence et se traduisent en commandes sans que ces influences aient été décodées. C'est le cas des institutions européennes qui diffusent ces demandes via les appels à projets de recherche et leurs critères. Plus qu'une suggestion, la nécessité de tenir compte de certaines variables peut émaner de certains appels d'offre :

Ainsi le programme FSE 2007-2013 (Compétitivité régionale et emploi), rend incontournable une approche en termes de "genre" : d'une manière ou d'une autre les recherches réalisées doivent prendre en compte la différence entre les sexes. Ce qui a donné lieu à cette formulation pour la partie du projet assurée par l'équipe de recherche : "La question de l'accès de la femme à l'entrepreneuriat sera traitée à deux niveaux ; d'une part, l'enquête par questionnaire comportera une dimension "démographique" qui permettra de rendre compte des caractéristiques de la population visée/impliquée par la sensibilisation, en particulier en ce qui concerne la répartition garçon/fille. D'autre part, comme mentionné précédemment, l'engagement des élèves et leurs performances dans les dispositifs de sensibilisation à l'entreprendre seront aussi analysés du point de vue du genre (fille/garçon)".

DES OBJETS ENCOMBRES D'IDEOLOGIE DANS LE CONTEXTE DES SITUATIONS DE COMMANDE

La circulation des idéologies dans le processus de construction des connaissances scientifiques est un processus complexe qui ne concerne pas que les Sciences humaines et sociales, loin s'en faut. Quatre exemples vont nous aider à montrer, à partir de nos travaux, comment étudier en tenant compte de cet écueil, des dispositifs et des pratiques dont la mise en œuvre est traversée par des débats socio-politiques saturés de présupposés idéologiques. Si on considère que l'idéologie empêche de penser, lorsque des objets d'études sont potentiellement sujets à se situer dans une zone de fracture

idéologique⁸, ils aggravent, en quelque sorte un certain nombre des difficultés et risques associés à la recherche commanditée. Les positionnements idéologiques s'accommodent fort mal de l'impertinence⁹ du regard scientifique quant aux certitudes et au continuel relativisme des connaissances produites. Le positionnement idéologique est empreint de fortes certitudes comme indélogeables du mouvement de la pensée et conduit à des positions en forme de jugement de valeur.

Dans le cas de la recherche sur les emplois-jeunes, c'est la question de l'intérêt du programme "Nouveau Services/emplois-jeunes" qui s'est trouvée continuellement posée. L'intérêt immédiat pour les enquêtes menées se traduit le plus souvent sous la forme d'un questionnement de valeur du type : "Alors, les emplois-jeunes, c'est bien ou c'est mal ? ". Nous avons alors, en tant que chercheur pris le parti de répondre qu'il ne s'agissait pas pour nous de dire si cela était bien ou mal mais d'aider tous ceux qui se posaient cette question à comprendre ce qui se passait effectivement dans ce dispositif, ce qu'il produisait pour les individus et les institutions concernées.

La mise en œuvre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) n'a pas fait, en France, l'objet de véritables débats publics. Dans la droite ligne de la mise en œuvre des politiques européennes concernant le travail et l'éducation, elle a été introduite après vote de la loi de modernisation sociale dans les institutions sans véritablement que les acteurs y soient préparés. La promotion même de ce nouveau droit a impliqué la circulation dans les média de messages qui n'ont fait que renforcer la position de certains opposants quand il relayaient maladroitement qu'il suffisait de demander pour obtenir en quelque sorte le "don" du diplôme (avec des slogans ambigus comme "transformez votre expérience en diplôme"). Les premiers travaux de recherche portant sur la VAE rencontraient ces objections, doutes et autres refus. Une institution commanditaire comme le Fond Social Européen n'attendait évidemment pas que les chercheurs fassent la démonstration d'une illégitimité de ce droit. Mais on peut s'interroger a posteriori sur le projet pour les chercheurs d'accroître la lisibilité de la réalité du travail d'accompagnement du candidat et du travail d'évaluation des jurys. Si dans cette optique, on produit de la connaissance sur les situations, ne tend-t-on pas à la légitimer, en prouvant qu'il est difficile d'obtenir ce diplôme et finalement même que les candidats rencontrent quelquefois de redoutables obstacles ? Dans ce cas la recherche sert la connaissance et légitime aussi les choix politiques.

Dans les travaux portant sur les "Eductions à" comme ceux sur l'éducation à l'entrepreneuriat, les enjeux politiques et idéologiques affleurent continuellement. Les chercheurs font l'objet de pressions quant à leur propre positionnement à l'égard de la perspective d'éducation à l'esprit d'entreprendre, posée comme une priorité politique par l'Union Européenne (Champy-Remoussenard, 2012a).

⁸ L'image d'une zone de secousse sismique peut être utile pour désigner les questions sensibles sur un plan idéologique. Ce sont des zones de la pensée aux carrefours des positionnements idéologiques. Comme ceux-ci sont sans appel et sans nuance, ils génèrent des opinions encore moins ouvertes au questionnement que les opinions ordinaires. Ils sont en quelque sorte extrêmement peu disposés à accueillir un questionnement scientifique.

⁹ Au sens où il peut fragiliser les pertinences habituelles et installées, associées à un ensemble de certitudes qui font habituellement tenir les fonctionnements institutionnels.

CONSTRUIRE UNE EPISTEMOLOGIE ET UNE METHODOLOGIE DE LA SITUATION DE REPONSE A UNE COMMANDE : LE ROLE DE L'ECRITURE

L'essentiel des possibilités données au chercheur pour gérer son implication et éviter les cas extrêmes de tribalisation passent par le langage et plus précisément par l'écriture. Les choix d'écriture du chercheur sont d'ailleurs le reflet de ses modes d'implication et le symptôme du rôle qu'il fait jouer à cette implication. L'écrit constitue une possibilité pour prendre de la distance, déplier l'implication, identifier ses nœuds sclérosants pour la dynamique de production scientifique et donc en faire un objet d'analyse. Elle suppose du retrait, du surplomb, un écart qui met de la distance entre soi et la réalité analysée et la part qu'on y prend.

Chaque stade de l'écriture, qu'elle soit écriture intermédiaire ou écriture finale, permet d'interroger à travers les choix que nous avons fait d'utiliser ou pas tel ou tel matériaux collectés, nos modes d'implication et ce qu'ils étaient susceptibles de produire comme effets sur la démarche d'analyse. C'est précisément dans le passage des écritures intermédiaires à l'écriture finale que s'effectuent des choix quant à la posture d'implication choisie. Ainsi la publication de certains propos d'interviewés suppose que le sentiment de solidarité avec eux ne soit pas trop fort, sans quoi le chercheur pourrait avoir le sentiment de trop s'exposer car ce sont alors les autres (devenus ses semblables) qu'il expose en s'exposant lui-même. *A contrario*, dissimuler certains aspects de la réalité que l'enquête a dévoilés, n'est ce pas faire preuve d'une trop forte indetification aux acteurs enquêtés ? A partir de quand, au prétexte de respecter un code de déontologie, le chercheur se met-il à protéger les interviewés auxquels il s'identifie au point de ne plus "désirer dire", c'est à dire donner à voir ce qui relève, par exemple, de l'intimité de leurs situations de travail. Le danger d'identification à l'autre n'est pas tellement celui de ne plus pouvoir dire mais de ne plus désirer dire. L'écriture est alors la voie du retour à l'attitude scientifique dont Schutz (1987) admet qu'elle puisse être momentanément laissée de côté lorsque le chercheur sur le terrain noue un contact avec le groupe à étudier, comme un homme parmi ses semblables.

Le processus de publication scientifique fait "revenir le scientifique à lui-même" après une phase de semi-tribalisation. Lors de la recherche sur l'Entretien routier, la première publication sur les dimensions clandestines cachées et clandestines de l'entretien routier (Champy-Remoussenard, 1997) a suscité quelques remous parmi les partenaires du ministère de l'équipement qui ont considéré soudain qu'il n'était pas évident de porter à connaissance d'un lectorat large ces dimensions de l'organisation, alors qu'aucune réaction de ce type n'avait été perceptible lors de la soutenance de

thèse. Ces questions relatives au délicat dévoilement des dimensions cachées, sont abordées par un collectif de chercheurs dans un ouvrage à paraître (Champy-Remoussenard, 2012b).

LA VOIE D'UNE CONTRACTUALISATION DU RAPPORT AU MILIEU COMMANDITAIRE ET LE STATUT A DONNER AUX PRATICIENS PARTENAIRES

Le caractère indispensable d'une structure, d'une fonction, voire d'une personne d'interface en cas de recherche commanditée a déjà été montré. Mendras (1971, 9) propose d'éviter les risques d'un partenariat qui se constituerait sur le mode unique de la dualité recherche/terrain en ayant recours à un troisième terme : le dispositif d'interface. Il propose l'existence d'une structure dénommée *bureau de recherche* afin de permettre que se crée une chaîne de rôles et d'institutions entre le chercheur fondamentaliste, le décideur et l'exécutant, et pour échapper à une structure de négociation trop dualisée, il suggère de faire appel à un intermédiaire dénommé *troisième homme* : "d'une part homme de l'organisation proche du décideur, il connaît son langage, ses mobiles et ses objectifs ; d'autre part, homme de sciences sociales, il en connaît le jargon, sait parler avec les chercheurs et lire leurs travaux". Martin (1987) attire lui aussi l'attention sur les risques des situations de recherche commanditée et la nécessité d'une interface entre chercheurs et commanditaires. Il évoque les facteurs qui menacent la recherche : l'accroissement de la demande d'utilité immédiate renforcée par le caractère local des commandes, l'atomisation des offres et l'absence de transformation entre la demande et son traitement scientifique. La fonction d'interface garantirait alors la transformation de la commande en demande de recherche et de connaissances, ainsi qu'un équilibre plus satisfaisant entre "recherche orientée" et "recherche libre".

Nous avons montré à propos de la recherche sur l'entretien routier quel est le rôle possible d'une structure de médiation entre l'organisation commanditaire et l'équipe de recherche. Les enseignements des deux années de partenariat ont débouché sur une identification des différents axes du dispositif d'interface :

- Prendre en charge les problèmes administratifs et financiers liés à la commande de recherche ;
- Favoriser le transfert de compétences de recherche vers l'organisation commanditaire ;
- Impulser et animer dans l'organisation commanditaire une réflexion sur le lien entre perspective scientifique et perspective de terrain en recherchant une position qui favorise la temporisation des débats ;
- Accompagner la phase de décodage de la commande initiale ;
- Assurer une fonction d'interprétariat et de communication entre les deux cultures, les deux systèmes de représentation et de contraintes, les deux langages opératifs (Champy-Remoussenard, 1994).

L'analyse de la situation de réponse à une commande ne conduit pas à effacer les frontières entre activité scientifique et activité non scientifique mais plutôt à mieux les identifier. En effet, les variables dont nous préconisons l'analyse marquent des différences entre les connaissances scientifiques et les représentations sociales et discours de croyance. La même démarche peut aboutir à donner un statut aux commanditaires et partenaires dans une communauté scientifique élargie (Oddone, 1984) dans laquelle ils se verraient attribuer un statut clair de co-producteurs de la recherche. Ce statut n'en fait pas des chercheurs, mais de véritables acteurs de la recherche. La restitution des résultats aux milieux associés devient alors incontournable. Elle conduit d'ailleurs quasi nécessairement à faire émerger de nouveaux besoins, de nouvelles attentes, demandes, voire commandes et à imaginer les prolongements d'une recherche jamais achevée.

C'est ainsi que nous avons choisi d'envoyer le rapport intermédiaire d'une recherche portant sur la relation des enseignants avec le monde de l'entreprise à la population des vingt enseignants d'économie-gestion que nous avons interviewés après leur stage d'un an dans une entreprise. Le rapport a été accompagné d'une lettre leur suggérant de nous proposer une lecture de nos conclusions provisoires (Champy-Remoussenard et Deville, 2012).

CONCLUSION

Il est souvent fait état, en France en tout cas, d'un déficit de recours aux résultats de la recherche dans les politiques éducatives et de formation¹⁰. La relation entre Sciences de l'éducation et pratiques éducatives s'avère ambivalente (Champy-Remoussenard, 2008). Les Sciences de l'Education constituent "un champ de savoirs fondamentalement métissés, où se croisent, s'interpellent et parfois se fécondent, d'une part des connaissances, concepts et méthodes originaires de champs disciplinaires multiples, d'autre part des savoirs, des pratiques, des finalités éthiques et politiques" (Charlot, 2008, p. 159). Le développement des recherches commanditées pourrait permettre de dépasser ce qui semble constituer une surdité institutionnelle française aux résultats de la recherche en éducation.

En allant vers une compétence et une communauté scientifique élargie, en associant les professionnels au processus de recherche sur la base d'une contractualisation des modes de collaboration qui clarifie les modes de participation des commanditaires à la recherche, on peut escompter la montée en qualité et en rigueur d'une recherche en

¹⁰ Constat fait au congrès Actualité de la Recherche en Education et Formation (Aref) de Genève en 2010 et à maintes reprises au sein de l'Association des Enseignants-Chercheurs en Sciences de l'Education (AECSE).

Sciences de l'Education respectueuse de ses liens avec les champs de pratiques. Cela suppose d'élaborer des protocoles de recherche aux antipodes de ceux des sciences qui n'ont pas à faire avec les humains dans le processus de construction des savoirs scientifiques. Cela suppose d'aller vers une théorisation de la posture de réponse à une recherche commanditée, outillée par la mise en évidence des paramètres propres à cette situation de recherche et des modalités pour les analyser et les prendre en compte, de travailler à affiner ce versant de l'épistémologie des Sciences de l'Education (Hofstetter et Schneuwly, 1998 ; Champy-Remoussenard, 2010 ; Charlot, 2008 ; Marcel, 2010). *In fine*, bien sûr, la société et ses acteurs sont et seront heureusement toujours libres des usages, non usages ou mésusages qu'ils feront des connaissances produites. En amont, les chercheurs et leurs partenaires peuvent se doter des moyens de produire un regard scientifique socialement utile et scientifiquement valide.

BIBLIOGRAPHIE

- Bachelard, G. (1934). *Le nouvel esprit scientifique*. Paris, France : Puf.
- Berthelot J.M. (2000) *Sociologie. Epistémologie d'une discipline scientifique. Textes fondamentaux*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Bouvier, P. (1989). *Le travail au quotidien, une démarche socio-anthropologique*. Paris, France : Puf.
- Champy-Remoussenard, P. (1994). *L'analyse à caractère sociologique des situations de travail et ses utilisations potentielles en formation professionnelle : le cas de la fonction Entretien Routier au Ministère de l'Équipement*. Thèse de doctorat : Université Nancy 2.
- Champy-Remoussenard, P. (1995). La fonction de médiateur du chercheur en situation de réponse à une commande d'analyse du travail : une forme spécifique de médiation. *Les Cahiers du PPRECIS*, 1, 25-29.
- Champy-Remoussenard, P. (1997). Limites de la formalisation des savoirs professionnels. *Actualité de la formation Permanente*, 150, 14-18.
- Champy-Remoussenard, P. & Meyer, V. (dir.) (2004). *Etre emploi-jeune et après ?* Nancy, France : Pun.
- Champy-Remoussenard, P. (2008). Regards croisés depuis et sur les Sciences de l'Education. *Recherches & Educations*, 1, 9-26
- Champy-Remoussenard, P. (2010). Sciences de l'éducation et pratiques éducatives : analyse d'une relation ambivalente. *Cahiers du Cerfee*, 27-28, 21-39.
- Champy-Remoussenard, P. & Cherqui-Houot, I. (2009). Reconsidération et formalisation des savoirs de l'expérience : quelles transformations en puissance dans la

- VAE. In Euriat N., Lhotel H., Prairat E. (dir.) *L'école et ses transformations : Normes, modes de certification, enseignement supérieur* (p. 85-99). Nancy, France : Pun.
- Champy-Remoussenard, P. (2012a) (dir.). L'éducation à l'entrepreneuriat : enjeux, statut, perspectives. *Spirale*, 50, 39-51.
- Champy-Remoussenard, P. (dir.) (2012b). *En quête du travail caché. Enjeux scientifiques, sociaux, pédagogiques*. Toulouse, France : Octares.
- Champy-Remoussenard, P. & Deville, J. (2012). La professionnalité des enseignants du secondaire à l'épreuve de l'expérience des "stages longs " en entreprise, *Conférence Internationale organisée par le Réseau Observatoire Internationale sur la Professionnalisation (ROIP), Expériences, compétences et reconnaissances aux origines de la professionnalisation, Barcelone, 01, 02, 03 février 2012*.
- Charlot, B. (2008). La recherche en éducation, entre savoirs, politiques et pratiques. *Recherches & Educations*, 1, 155-174.
- Durkheim, E. (1922/1992). *Education et sociologie. Réédition intégrale*. Paris, France : Puf.
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (1998). *Le pari des sciences de l'éducation*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Leclercq, V. (2008). Docteurs et doctorants en Sciences de l'Education : entre trajectoires professionnelles et préoccupations scientifiques. *Recherches & Educations*, 1, 27-45.
- Lourau, R. (1993). Autoréférentialité, monoréférentialité, multiréférentialité et implication. *Pratiques de formation*, 25-26, 98-108.
- Marcel, J.F. (2010). Des tensions entre le "sur" et le "pour" dans la recherche en éducation : question(s) de posture (s). *Les Cahiers du Cerfee*, 27, 28, 41-62.
- Marie, P. (2011). *La croyance, le désir, l'action*. Paris, France : Puf.
- Marquart, F. (1973). La recherche peut-elle être sociale ? *Informations sociales, numéro spécial Sciences humaines et travail social*, 7, 25-35.
- Martin, C. (1987). La recherche-action : un débat qui peut en cacher un autre. *Connexions*, 49, 95-106.
- Mendras, H. (1971). Du bon usage de la sociologie. *Analyse et prévision* 11, 1-25.
- Oddone, I. (1984). La compétence professionnelle élargie. *Société française*, 10, 28-33.
- Passeron, J.C. ; Bourdieu, P. ; Chamboredon, J.C. (1968). *Le métier de sociologue*. Paris, France : Mouton/Bordas.
- Schutz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Paris, France : Méridiens Klincksieck.